

# LES COLIS POSTAUX PENDANT LA DROLE DE GUERRE

## AVANT PROPOS

UN COLIS POSTAL EST UN COLIS DONT LE POIDS EST COMPRIS ENTRE 0 ET 5 KGS; ET DONT L'ACHEMINEMENT DOIT OBLIGATOIREMENT SE FAIRE ENTRE DEUX COMMUNES SITUÉES EN BELGIQUE.

L'ACCEPTATION DE CES COLIS SE FAIT SOIT DANS LES INSTALLATIONS DES CHEMINS DE FER (GARES OU BUREAUX DE CHEMINS DE FER) OU DANS LES BUREAUX DE POSTES (BUREAUX, HALTES MOTORISÉES, DÉPÔTS RELAIS OU AGENCES POSTALES).

L'ACHEMINEMENT S'EFFECTUE TOUJOURS PAR TRAINS DE VOYAGEURS (OMNIBUS) OU PAR TRAINS DE MESSAGERIES.

LA REMISE À DOMICILE DES COLIS SE FAIT SOIT PAR LA POSTE (FACTEUR OU PORTEUR OU PAR LE VAGUEMESTRE POUR LES COLIS MILITAIRES) SOIT PAR LE CHEMIN DE FER (PORTEUR OU SERVICE PAR CAMIONS).

LE PRIX D'EXPÉDITION D'UN COLIS EST FONCTION DE SON POIDS, LA TAXE POUR LA REMISE À DOMICILE (PREMIÈRE FOIS) EST COMPRIS DANS LE PRIX DE TRANSPORT, EN CAS D'UNE DEUXIÈME PRÉSENTATION UNE TAXE EST EXIGÉE AU DESTINATAIRE.

LORS DE LA PRISE À DOMICILE D'UN COLIS UNE TAXE, DITE TAXE P.D. (TAXE DE PRISE À DOMICILE) EST ÉGALEMENT EXIGÉE À L'EXPÉDITEUR. CETTE TAXE EST NULLE SI L'EXPÉDITEUR PRÉSENTE UN COLIS À EXPÉDIER AU SERVICE DU CAMIONNAGE DES CHEMINS DE FER EFFECTUANT UNE REMISE À DOMICILE.

LA TAXE PRINCIPALE (LES FRAIS DE TRANSPORT) SERA REPRÉSENTÉE SUR LE BORDEREAU D'EXPÉDITION PAR DES TIMBRES COLIS POSTAUX ET CE, MEME SI LE COLIS A ÉTÉ ACCEPTÉ DANS UN BUREAU DE POSTES.

LES FRAIS ACCESSOIRES (EXPRESS, LIVRAISON IMMÉDIATE, VALEUR DÉCLARÉE OU REMBOURSEMENT) SERONT REPRÉSENTÉS SUR LE BORDEREAU D'EXPÉDITION PAR DES TIMBRES-POSTE SI LE COLIS EST ACCEPTÉ PAR LA POSTE ET PAR DES TIMBRES CHEMINS DE FER SI LE COLIS EST ACCEPTÉ DANS DES INSTALLATIONS FERROVIAIRES.

## RAPPEL HISTORIQUE

DEPUIS LA PRISE DU POUVOIR PAR LES NAZIS EN ALLEMAGNE ET LES DIFFÉRENTES ANNEXIONS FAITES PAR CE PAYS, LA BELGIQUE A TOUJOURS ÉTÉ SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES GRANDES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

LORSQUE LE 01/09/1939, L'ALLEMAGNE ENVAHIT LA POLOGNE, LA BELGIQUE COMMENCE À MOBILISER SES TROUPES AU PREMIER ÉCHELON; LE 03/09 LA FRANCE ET L'ANGLETERRE DÉCLARE LA GUERRE À L'ALLEMAGNE, DEVANT LA TOURNURE DES ÉVÉNEMENTS LE GOUVERNEMENT BELGE DÉCRÈTE LA MOBILISATION GÉNÉRALE AFIN DE GARANTIR L'INVIOLABILITÉ DE SES FRONTIÈRES TANT AU SUD QU'À L'EST.

## LES COLIS POSTAUX DESTINÉS AUX MILITAIRES

LA MOBILISATION GÉNÉRALE DES HOMMES DE 18 À 35 ANS RISQUAIT D'AVOIR DES RÉPERCUSSIONS NÉFASTES SUR L'ÉCONOMIE DES FAMILLES (EN EFFET, DANS CERTAINES FAMILLES 3 OU 4 FILS ÉTAIENT MOBILISÉS). QUI DIT MOBILISATION, DIT PERTE D'EMPLOI ET PERTE DE REVENUS.

DANS LE BUT DE SOULAGER LES FAMILLES LA POSTE (AVEC L'AVAIL DU GOUVERNEMENT) PUBLIA UNE NOTE DE SERVICE DES LE 01/09/1939 (NOTE DE SERVICE N° 35) : " À PARTIR DU 02/09/39 LA TAXE DES COLIS POSTAUX JUSQU'À 5 KGS., ADRESSES AUX MILITAIRES EST TEMPORAIREMENT FIXÉE UNIFORMEMENT À 3 FRANCS, SANS DISTINCTION DE POIDS.

EN ATTENDANT LA FOURNITURE DE TIMBRES DE CET IMPORT, LES BUREAUX D'ACCEPTATION UTILISE-  
RONT DES DEMI-TIMBRES DE 6 FRANCS. LA COUPURE DOIT ETRE FAITE DANS LE SENS DE LA HAUTEUR"

LORSQUE NOUS ANALYSONS LES TABLEAUX DE PRIX APPLICABLES AUX COLIS POSTAUX EN VIGUEUR AU  
10/01/1938 (COLIS DE 0 A 1 KG : 5 Frs.; COLIS DE 1 A 3 KGS : 5 Frs.; COLIS DE 3 A 5 KGS :  
6 Frs.), NOUS REMARQUONS QUE NI LA POSTE NI LA S.N.C.B. NE POSSEDENT DE TIMBRES COLIS  
POSTAUX A 3 FRANCS.

LES TIMBRES UTILISES SONT CEUX DE L'EMISSION DU 01/01/1938 C-A-D DES COLIS POSTAUX  
"ROUE AILEE" NON-EMIS (SUITE A UNE AUGMENTATION DES TARIFS) ET SURCHARGE D'UNE NOUVELLE  
VALEUR (VOIR CATALOGUE CHEMINS DE FER C.F. 202, 203 ET 204).

LE TIMBRE COLIS POSTAL LE PLUS SOUVENT UTILISE SERA LE NUMERO 204 (6 FRANCS) COUPE EN  
DEUX AFIN DE REPONDRE A LA NOTE DE SERVICE; CETTE MANIERE DE PROCEDER DURERA JUSQU'EN  
DECEMBRE 1939.

EN SEPTEMBRE 1939, L'ADMINISTRATION SE RENDIT COMPTE QUE L'APPLICATION DE LA NOTE DE  
SERVICE 35 ALLAIT AMENER UNE RUPTURE DE STOCK DES TIMBRES DE 6 FRANCS (NUMERO 204)  
IL FUT DECIDE QUE L'ON UTILISERA L'ENORME STOCK DE TIMBRES "ROUE AILEE" AYANT UNE FACIALE  
DE 5,50 Frs. ET NON SURCHARGE A LA NOUVELLE VALEUR DE 6 FRANCS. IL SUFFIRAIT D'APPLIQUER  
UNE CROIX AFIN DE MASQUER LA VALEUR INITIALE ET UN "H" 3 Fr.  
LE TIMBRE POUR LE COLIS DU SOLDAT ETAIT NE (VOIR CATALOGUE CHEMINS DE FER C.F. 210).  
L'ADMINISTRATION FAISAIT DE CETTE MANIERE D'UNE PIERRE TROIS COUPS : ELIMINATION SANS

FRAS D'UN STOCK, REPONSE A UN NOUVEAU TARIF PREFERENTIEL ET AUCUNE RUPTURE DE STOCK  
POUR LES COLIS NE BENEFICIANT PAS DE LA REDUCTION DE PORT.

#### MODE D'ACHEMINEMENT ET NATURE DES MARCHANDISES

-----

LES COLIS ETAIENT ACCEPTES DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTES ET DANS LES GARES ET BUREAUX DE  
CHEMINS DE FER, L'ACHEMINEMENT SE FAISAIT SOIT PAR TRAINS DE VOYAGEURS (OMNIBUS) OU PAR  
TRAINS DE MESSAGERIES, LA REMISE DU COLIS AU SOLDAT SE FAISAIT PAR L'INTERVENTION DU  
FACTEUR MILITAIRE APPELLE AUSSI FOURRIER OU VAGUEMESTRE.

LA REDUCTION DE PORT A 3 FRANCS ETAIT APPLICABLE DANS LES DEUX SENS C-A-D EXPEDITION DE  
COLIS DE LA FAMILLE VERS LE SOLDAT ET EXPEDITION DE COLIS DU SOLDAT VERS LA FAMILLE.

LA NATURE DES MARCHANDISES INSEREE DANS LE COLIS ETAIT SUJETTE A CERTAINS REGLEMENTS :  
AINSI IL ETAIT INTERDIT D'ENVOYER AUX SOLDATS AU MOYEN DE COLIS : DE L'ARGENT, DES VETE-  
MENTS CIVILS A L'EXCEPTION DE LINGE DE CORPS ET DE VETEMENTS CHAUDS (BONNETS, ECHARPES  
MUFFLES ET GANTS FOURRES), DES ECRITS OU REVUES SUBVERSIFS OU ALLANT CONTRE LES BONNES  
MOEURS, DE L'ALCOOL (VIN, BIERE ET SPIRITUEUX).....  
L'EXPEDITION DE DENREES ALIMENTAIRES N'ETAIT SOUMISE A AUCUNES INTERDICTIONS;

#### L'ORAGE ECLATE

-----

LE 10/05/1940 VERS 4 HEURES DU MATIN, SANS DECLARATION DE GUERRE, L'AVIATION ALLEMANDE  
BASE DE LA CARTE LE NOEUD FERROVIAIRE DE JEMELLE, BIENTOT D'AUTRES OBJECTIFS CIVILS ET  
MILITAIRES VONT SUBIR LE MEME SORT.

BIEN QU'AUCUNE NOTE DE SERVICE NE SUSPEND LE TRANSPORT DES COLIS PENDANT LA DUREE DES  
HOSTILITES, IL EST FACILE DE CONCLURE QUE TROUVER DES BORDEREAUX D'EXPEDITION COUVRANT LA  
PERIODE DU 10 AU 28 MAI 1940 RELEVE DU MIRACLE.

APRES LA CAPITULATION BELGE, LA S.N.C.B. ET LA REGIE DES POSTES S'EFFORCERENT DE REEXPE-  
DIER LES COLIS MILITAIRES (RETROUVES INTACTS) VERS LES FAMILLES

Daniel EGGEN